

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-318-1923 congé

n° 45-318-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 mai 1923

Numéro JO

n° 319 du 30/06/1923

Date du numéro

30 juin 1923

TEXTE INTÉGRAL

21 mai 1923, une permission d'absence de 30 jours est accordée à M. Lippriann, Secrétaire général du gouvernement,